

Séance extraordinaire du 16 juillet 2025

Province de Québec
MRC de D’Autray
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 16 juillet 2025 à 19 h 00 à la salle du conseil située au 1980, rue Bonin à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Robert Sylvestre, maire
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4
Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

Est présent virtuellement en Teams : Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire, monsieur Robert Sylvestre, confirme que l'avis de convocation pour la séance extraordinaire du 16 juillet 2025 a été transmis, en bonne et due forme le 11 juillet 2025 à tous les membres du conseil.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 00 heures sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Josée Chabot, directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe assiste à la séance et agit à titre de greffière de la séance.

2025-07-138

2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE tous les conseillers sont présents et qu’il est possible pour les conseillers d’ajouter des points,

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE l’ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l’ajout des points suivant :
Mandat à Parallèle 54 pour mettre en œuvre les recommandations du rapport de l’étude hydraulique et hydrologique de cinq ponceaux (5) sur le rang York
et
Mandat à Parallèle 54 pour faire la surveillance des travaux à l’intersection de la Montée Saint-Laurent et la 138

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

- 3. GRANDS DOSSIERS – ORIENTATION À PRENDRE
- 4. REMPLACEMENT DU PERSONNEL
- 5. MANDAT À PARALLÈLE 54 POUR METTRE EN ŒUVRE LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE L'ÉTUDE HYDRAULIQUE ET HYDROLOGIQUE DE CINQ PONCEAUX (5) SUR LE RANG YORK
- 6. MANDAT À PARALLÈLE 54 POUR FAIRE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX À L'INTERSECTION DE LA MONTÉE SAINT-LAURENT ET LA 138
- 7. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

2025-07-139

3. GRANDS DOSSIERS – ORIENTATION À PRENDRE

Discussion des projets inscrits au tableau.

CONSIDÉRANT l'absence temporaire du directeur général;

CONSIDÉRANT le grand nombre de projets,

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE la municipalité continue à aller de l'avant avec tous les projets.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

2025-07-140

4. REMPLACEMENT DU PERSONNEL

CONSIDÉRANT l'absence temporaire du directeur général;

CONSIDÉRANT que la directrice générale adjointe agit déjà à titre de directrice générale par intérim;

CONSIDÉRANT le nombre élevé de projets;

CONSIDÉRANT que la secrétaire-réceptionniste ne travaille pas les vendredis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE le conseil autorise la directrice générale par intérim, madame Josée Chabot à faire l’affichage d’un poste temporaire de remplacement de la réceptionniste pour la période des vacances et au besoin.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l’unanimité

Madame la conseillère Anna Adam quitte la rencontre à 19h15.

2025-07-141

**5. MANDAT À PARALLÈLE 54 POUR METTRE EN ŒUVRE LES RECOMMANDATIONS
DU RAPPORT DE L’ÉTUDE HYDRAULIQUE ET HYDROLOGIQUE DE CINQ PONCEAUX
(5) SUR LE RANG YORK**

- ATTENDU QUE** le ministère de la Sécurité Publique (MSP) a demandé à la Municipalité de procéder à une étude hydraulique et hydrologique avant d’effectuer la réfection de cinq (5) ponceaux ayant subi des dommages lors des fortes pluies du 09 août 2024 ;
- CONSIDÉRANT** l’offre de service MSBA-2501 de Parallèle 54 pour effectuer le mandat;
- CONSIDÉRANT** la réception par la municipalité de Saint-Barthélemy du rapport de l’étude hydraulique et hydrologique de cinq (5) ponceaux sur le rang York;
- CONSIDÉRANT** que le rapport de l’étude hydraulique et hydrologique de cinq (5) ponceaux sur le rang York a été acheminé au ministère de la Sécurité Publique (MSP);
- CONSIDÉRANT** que le ministère de la Sécurité Publique (MSP) a donné l’autorisation à la municipalité de Saint-Barthélemy d’aller de l’avant avec le projet et a consenti à une avance de 88 000\$ pour réaliser ledit projet;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE le conseil attribue le mandat pour réaliser les recommandations du rapport de l’étude hydraulique et hydrologique à la firme Parallèle 54 pour un montant de 92 000\$ taxes incluses, tel que décrit dans leur offre de service MSBA-2501. Le conseil autorise aussi les honoraires professionnels de 12 250\$ plus taxes pour l’appel d’offres, les émissions des plans pour la soumission et construction et la surveillance complète des travaux.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l’unanimité

6. MANDAT À PARALLÈLE 54 POUR FAIRE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX À L'INTERSECTION DE LA MONTÉE SAINT-LAURENT ET LA 138

- ATTENDU QUE

le contrat pour les réparations nécessaires à l'aqueduc à l'intersection de la Montée Saint-Laurent et de la 138 a été octroyé;
- CONSIDÉRANT

qu'il est préférable d'avoir une surveillance des travaux;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

- QUE

le conseil attribue le mandat pour la surveillance de chantier à Parallèle 54 pour un montant de 9 750\$ plus taxes.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

- QUE

cette assemblée soit levée à 19 h 17.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

Robert Sylvestre
Maire

Josée Chabot
Directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe
Directrice générale par intérim et
greffière-trésorière par intérim

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

QUESTIONS